

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

## Calvidol D poudre

### **1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### 1.1. Identificateur de produit

Code du produit 9002  
Synonymes Aucun(e).

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange Nettoyage et désinfection

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Lactipar AG  
Rengglochstrasse 38  
CH-6012 Obernau-Luzern  
Tel. +41 41 320 93 88  
Fax +41 41 320 93 90  
www.lactipar.ch  
info@lactipar.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence +41 44 251 51 51 (Tox Center)

Date d'émission 24h-Notruf: 145  
30.07.2015/JM

Version 003

### **2. Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318  
Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2, H411

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre,

Calvidol D poudre  
003

Date d'impression  
30.07.2015

1 / 10

## 2.2. Éléments d'étiquetage

voir section 16.



### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H315: Provoque une irritation cutanée.  
H318: Provoque des lésions oculaires graves.  
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

P280c: Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.  
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.  
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Conseil supplémentaire

Aucun(e).

### Identificateur de produit

troclosene sodium, dihydrate, No.-CAS 51580-86-0, No.-CE 220-767-7  
Kieselsäure Na-Salz, No.-CAS 1344-09-8, No.-CE 215-687-4  
disodium metasilicate, No.-CAS 6834-92-0, No.-CE 229-912-9

## 2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible.

---

## 3. Composition/informations sur les composants

### Caractérisation chimique

Sous forme de poudre.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Sodium carbonate	25% - 50%	Eye Irrit. 2 H319	No.-CAS: 497-19-8 No.-CE: 207-838-8 No.-Index: 011-005-00-2
troclosene sodium, dihydrate	5% - 10%	Acute Tox. 4 H302, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410, EUH031	No.-CAS: 51580-86-0 No.-CE: 220-767-7 No.-Index: 613-030-01-7
Kieselsäure Na-Salz	2.5% - 5%	Eye Dam. 1 H318, Skin Irrit. 2 H315, STOT SE 3 H335	No.-CAS: 1344-09-8 No.-CE: 215-687-4
disodium metasilicate	1% - 2.5%	Skin Corr. 1B H314, STOT SE 3 H335	No.-CAS: 6834-92-0 No.-CE: 229-912-9 No.-Index: 014-010-00-8

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses**                      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Pas de précautions spéciales.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**                      En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**                      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** N'importe lequel.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants** Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**Méthodes particulières d'intervention** Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes** Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

**Conseils pour les secouristes** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

---

## **7. Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Classe de stockage:11/13.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

---

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limite(s) d'exposition** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôle de l'exposition professionnelle** À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### Protection individuelle

*Protection respiratoire* Masque à poussière efficace.

*Protection des mains* Gants en Butyl. EN 374. Temps de percée: 8 h. Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.

*Protection des yeux* Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

*Protection de la peau et du corps* Vêtements de protection à manches longues.

**Risques thermiques** Pas de précautions spéciales.

**Contrôle d'exposition de l'environnement** S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Forme</b>	Poudre.
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Odeur</b>	Léger de chlore.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH:</b>	10.6 (1% en solution)
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites d'explosivité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité gazeuse:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative:</b>	0.87 g/ml
<b>Hydrosolubilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Pas d'information disponible.

<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:</b>	non dangereux(se)
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun(e)

## 9.2. Autres informations

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## 10. Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Forte réaction exothermique avec les acides.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Des acides. Incompatible avec des acides.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun raisonnablement prévisible.

---

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	<p><b>Disodium carbonate (CAS 497-19-8)</b>  Dermal LD50 Mouse = 2210 mg/kg (NLM_CIP)  Inhalation LC50 Rat = 2300 mg/m<sup>3</sup> 2 h(NLM_CIP)  Oral LD50 Rat = 4090 mg/kg (NLM_CIP)</p> <p><b>Sodium silicate (CAS 1344-09-8)</b>  Oral LD50 Rat = 1960 mg/kg (NLM_CIP)</p> <p><b>Sodium metasilicate (CAS 6834-92-0)</b>  Oral LD50 Rat = 1153 mg/kg (NLM_CIP)</p>
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Provoque une irritation de la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Aucun(e).
<b>Cancérogénicité</b>	Ne contient pas de composé listé comme cancérogène.

<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

---

## 12. Informations écologiques

<b>12.1. Toxicité</b>	Toxique pour les organismes du sol.
<b>Disodium carbonate (CAS 497-19-8)</b>	
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 Lepomis macrochirus: 300 mg/L [static] 96 h LC50 Pimephales promelas: 310 - 1220 mg/L [static]
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	48 h EC50 Daphnia magna: 265 mg/L
<b>Sodium silicate (CAS 1344-09-8)</b>	
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 Lepomis macrochirus: 301 - 478 mg/L 96 h LC50 Brachydanio rerio: 3185 mg/L [semi-static]
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Pas d'information disponible.
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible.

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Eliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. 060205 - autres bases L'origine-clé visé déchets au Catalogue européen des déchets (CED) est une recommandation. En raison des différentes applications en besoins de l'utilisateur peut un autre numéro de la clé de déchets doit être attribué.
<b>Emballages contaminés</b>	Eliminer comme le produit non utilisé.

---

## 14. Informations relatives au transport

<b>ADR/RID</b>	UN 3077. Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.. Classe 9. Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 9+ENV. Dangereux pour l'environnement: Oui Code de classement M7. Numéro d'identification du danger 90. Quantité limitée 5 kg. Quantité exceptée E1 . Code de restriction en tunnels E
<b>IMDG</b>	UN 3077. Nom d'expédition des Nations unies: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.. Classe 9. Groupe d'emballage III. Etiquettes IMDG 9+ENV. Polluant marin: Oui. Quantité limitée 5 kg. No EMS F-A, S-F.
<b>IATA</b>	UN 3077. Nom d'expédition des Nations unies: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.. Classe 9. Groupe d'emballage III. Etiquettes IATA 9+ENV. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 956 (400 kg). Instruction d'emballage (LQ): Y956 (30 kg G). Instructions de conditionnement (avion cargo): 956 (400 kg).



<b>Navigation fluviale ADN</b>	UN 3077. Nom d'expédition des Nations unies: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.. Classe 9. Groupe d'emballage III. Étiquettes ADN 9+ENV. Danger ADN 9+F.
<b>Autres Informations</b>	Aucun(e).

---

## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Informations réglementaires</b>	Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP). Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004: >=15%; <30%: phosphates <5%: agents de surface non ioniques
------------------------------------	--

#### **Disodium carbonate (CAS 497-19-8)**

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

#### **Sodium dichloroisocyanurate dihydrate (CAS 51580-86-0)**

EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances Present

#### **Sodium silicate (CAS 1344-09-8)**

EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances Present

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates Present

#### **Sodium metasilicate (CAS 6834-92-0)**

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

<b>15.2. Évaluation de la sécurité chimique</b>	Non demandé.
---	--------------

---

## 16. Autres informations

<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP)
---	--

<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. H302: Nocif en cas d'ingestion. H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
---	--

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Autres informations**

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

**Mode d'emploi**

Réservé aux utilisateurs professionnels.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.